

VQZ-3 - CAHIER DES SPÉCIFICATIONS

RA2VQ-86

267.15

GROUPE D'UTILISATION AGRICOLE (A)

AGRICULTURE 1

CULTURE

63

AGRICULTURE 2

CULTURE ET ÉLEVAGE

64

GROUPE D'UTILISATION RÉSIDENTIELLE (H)

CLASSES D'OCCUPATION: A : ISOLÉ - B : JUMELÉ - C : EN RANGÉE

HABITATION 1

1 LOGEMENT

65

A

B

C

HABITATION 2

2 LOGEMENTS

66

A

B

C

HABITATION 3

3 LOGEMENTS

67

A

B

C

HABITATION 4

4 À 8 LOGEMENTS

68

A

B

C

HABITATION 5

9 À 12 LOGEMENTS

69

A

B

C

HABITATION 6

13 À 36 LOGEMENTS

70

X

HABITATION 7

37 LOGEMENTS ET PLUS

71

X

HABITATION 8

MAISONS DE PENSION - 4 À 9 CHAMBRES

72

HABITATION 9

MAISONS DE PENSION - 10 CHAMBRES ET PLUS

73

X

HABITATION 10

HABITATION COLLECTIVE

74

HABITATION 11

MAISONS MOBILES

75

HABITATION 12

MAISONS DE CHAMBRES - 4 À 9 CHAMBRES

75.1

HABITATION 13

MAISONS DE CHAMBRES - 10 CHAMBRES ET PLUS

75.2

NORMES SPÉCIALES APPLICABLES AUX LOGEMENTS

HABITATION PROTÉGÉE

94

% DE LOGEMENTS DE 2 CHAMBRES OU PLUS OU DE 85 M.² OU PLUS

292

% DE LOGEMENTS DE 3 CHAMBRES OU PLUS OU DE 105 M.² OU PLUS

292

GROUPE D'UTILISATION COMMERCIALE (C)

COMMERCE 1

D'ACCOMMODATION

76

COMMERCE 2

SERVICES ADMINISTRATIFS

77

COMMERCE 3

HÔTELLERIE

78

COMMERCE 4

DÉTAIL ET SERVICES

79

COMMERCE 5

RESTAURATION, DÉBITS D'ALCOOL ET DIVERTISSEMENT

80

COMMERCE 6

DE DÉTAIL AVEC NUISANCES

81

COMMERCE 7

DE GROS

82

COMMERCE 8

STATIONNEMENT

83

GROUPE D'UTILISATION INDUSTRIELLE (I)

INDUSTRIE 1

ASSOCIÉ AU COMMERCE DE DÉTAIL

84

INDUSTRIE 2

SANS NUISANCE

85

INDUSTRIE 3

À NUISANCE FAIBLE

86

INDUSTRIE 4

À NUISANCE FORTE

87

GROUPE D'UTILISATION PUBLIQUE (P)

PUBLIC 1

À CLIENTÈLE DE VOISINAGE

88

X

PUBLIC 2

À CLIENTÈLE DE QUARTIER

89

PUBLIC 3

À CLIENTÈLE LOCALE

90

PUBLIC 4

À CLIENTÈLE DE RÉGION

91

GROUPE D'UTILISATION RÉCRÉATIVE (R)

RÉCRÉATION 1

DE LOISIRS

92

RÉCRÉATION 2

À GRANDS ESPACES

93

NORMES SPÉCIALES

PROJET D'ENSEMBLE

166

X

% DE STATIONNEMENT COUVERT

332

TYPE D'ENTREPOSAGE PERMIS

338

% DE LA SUPERFICIE DE TERRAIN POUR ENTREPOSAGE

338

SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS:

SPÉCIFIQUEMENT PERMIS:

NOTES:

Normes d'implantation	153 Hauteur maximale	153 Hauteur minimale	168 Marge avant	168 Marge arrière	168 Marge latérale	168 Largeur combinée cours latérales	158 I.O.S	161 R.P.T	185 Aire libre %	184 Aire agrément %
GÉNÉRALES	7,5		4,5	4,5	3	6	0,25	0,50	65	25
PARTICULIÈRES										
H1 ABC	6		4,5	9	2	5,6	0,35	0,60	50	45
H2 A	6		4,5	9	2	5,6	0,35	0,60	50	45
H2 BC	9		7,5	9	4,5		0,35	0,90	55	35
H3 ABC	9		7,5	9	4,5	9	0,35	0,90	55	35
H4 ABC	9		7,5	9	4,5	9	0,35	2,00	55	35
H5 ABC	9		7,5	9	4,5	9	0,35	2,00	55	35
H6	9		7,5	9	4,5	9	0,35	2,00	55	35
H7	9		7,5	9	4,5	9	0,35	2,00	55	35

Normes de lotissement	54 Largeur du lot	54 Profondeur du lot	54 Superficie du lot
GÉNÉRALES			
PARTICULIÈRES			

VQZ-3 - CAHIER DES
SPÉCIFICATIONS

RA2VQ-86

267.15

Normes de densité	159 - 160 Superficie maximale		163 R.P.T maximal		167 Logements à l'hectare	
	Admin. et service	Vente au détail	Admin. et service	Vente au détail	Nombre minimal	Nombre maximal
GÉNÉRALES	1100	2200			15	
PARTICULIÈRES						